

Séance extraordinaire du 10 février 2016

Procès-verbal



01 (2016-02-68) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2016

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Sont présents: mesdames Claudette Desrochers et Micheline Beaudet, messieurs Marc-Antoine Drouin, Pierre Audesse, Sylvain Vidal et Yves Gingras.

Sous la présidence de Mme Sylvie Fortin Graham mairesse. Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion règlement d'emprunt 401-02-16;
4. Mention de reconnaissance civique, Lucie Lebeau;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Le quorum étant constaté, la réunion s'est tenue. Et les conseillers présents ont renoncés à l'avis de convocation usuel.

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte à 18h00.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-02-69) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-02-70) - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 401-02-16

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire l'avis de motion pour le règlement d'emprunt 401-02-16, concernant le projet d'agrandissement de l'usine de traitement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2016-02-71) - MENTION DE RECONNAISSANCE CIVIQUE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et il est résolu à l'unanimité d'adresser une mention spéciale de remerciements à madame Lucie Lebeau en reconnaissance civique pour le sauvetage de monsieur Raymond Côté survenu lors d'un incendie le 17 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

06 (2016-02-72) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 18h15.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse